

A propos de l'influence de la composition morphologique d'une locution sur son fonctionnement sémantico- pragmatique

C. Rossari
Université de Genève

O. Introduction

Mon propos sera de m'interroger sur l'influence du sémantisme des morphèmes composant une locution figée ayant une fonction pragmatique de connecteur reformulatif. Suite à l'analyse d'un certain nombre de ces locutions, j'ai pu remarquer qu'un lien pouvait être tissé entre les possibilités d'emploi d'une locution fonctionnant comme un connecteur reformulatif et la présence d'un lexème particulier dans cette locution. En analysant le fonctionnement sémantico-pragmatique de *en fait*, *de fait*, et *en réalité*, ainsi que leurs correspondants italiens *di fatto*, *in effetti* et *in realtà*, j'ai effectivement observé que ces locutions partagent la possibilité d'intervenir dans des cotextes où une opposition plus ou moins explicite est posée et que cette possibilité est liée à la valeur sémantique des lexèmes *fait*, *réalité* et *fatto*, *effetti*, *realtà* dont elles sont formées, lexèmes qui ont tous la particularité d'invoquer plus ou moins directement l'ordre du réel (cf. Rossari 1993).

Je désirerais poursuivre cette tentative de sémantique partiellement compositionnelle des locutions figées à propos de la forme participiale et du quantificateur universel qui interviennent dans la formation de plusieurs des locutions fonctionnant comme connecteurs reformulatifs. Mon dessein sera dans un premier temps d'observer s'il est possible d'envisager de manière homogène le type d'influence qu'ils exercent. Dans une recherche ultérieure, j'étendrai mes analyses aux locutions italiennes composées des mêmes morphèmes.

Je partirai de la comparaison entre locutions divergeant par la présence ou l'absence de la forme participiale et du quantificateur *tout*. Mon analyse s'ouvrira donc sur une description sémantico-pragmatique cherchant à distinguer le fonctionnement de *tout compte fait* de celui de *en fin de compte*, puis je passerai à l'analyse d'une autre paire de locutions dont la composition morphologique ne diffère que par la présence ou l'absence du quantificateur (*en somme*

vs *somme toute*) ainsi qu'à celle d'autres locutions formées sur la même base morphologique que *tout compte fait*, telles que *tout bien considéré*, *tout bien pensé*, *tout bien pesé*.

1. Quelques observations au sujet de différents types de marqueurs de clôture

1.1. Présentation de l'article de Charolles (1984)

Il faut commencer par préciser que le propos de Charolles (1984) n'est pas de saisir la spécificité de la locution *en fin de compte* par rapport à *tout compte fait*, mais de comparer le fonctionnement de plusieurs locutions qui partagent toutes la propriété de résoudre ou de présenter comme résolue une opposition au sein du même énoncé. A cet effet, Charolles compare le fonctionnement de *en fin de compte* à celui de *en réalité*, *mais* et *quand même*. Je reprendrai les différents points de son analyse qui concernent *en fin de compte*.

Charolles commence par relever la fonction de clôture que *en fin de compte* partage avec d'autres locutions telles que *tout compte fait*, *en définitive*, *en somme*. Cet effet de clôture va de pair pour *en fin de compte* avec la présupposition d'une accumulation ou d'une succession d'événements, de preuves, de réflexions, qui précèdent cet acte de clôture. En se référant à d'autres études consacrées à cette locution, M. Charolles indique également que cet acte de clôture n'est le fait que de celui qui l'introduit et qui le pose comme valant pour lui: "l'interlocuteur peut fort bien contester l'opportunité du moment où la conclusion est présentée comme s'imposant (faire valoir en somme que les comptes ne sont pas finis)"(94), qu'il marque la fin d'un mouvement démonstratif (la fin dans le temps et la fin dans la délibération) et qu'en plus, il est restreint par un processus actionnel impliquant une délibération, une réflexion, un malaise dans la décision, restriction ne concernant pas, par exemple, l'acte de clôture amené par *finalement*.

A partir de cette série d'observations, Charolles propose la description suivante, qui assigne à *en fin de compte* une valeur transformationnelle :

"*En fin de compte*, par sa dimension temporelle indique simplement qu'une chose qui est "A" à un certain moment T_0 (de la "réflexion") finit (pour des raisons x, y, z...) par être plus sérieusement (conçue comme) "B" à un moment T_1 "plus grand que" T_0 " (97).

et signale que *en fin de compte* porte dans son sémantisme la mention de la procédure d'interprétation.

En me référant aux remarques de Charolles et en insistant également sur la composante sémantique de la locution, je tâcherai de circonscrire ce qui est propre à *en fin de compte* par rapport à *tout compte fait*.

1.2. La clôture marquée par *en fin de compte* et *tout compte fait* vs *en somme* et *donc*

L'idée de Charolles relative au mouvement démonstratif que *en fin de compte* amènerait me paraît fondamentale pour saisir le type d'opération de reformulation auquel *en fin de compte* et *tout compte fait*¹ donnent lieu. Il me semble en effet que l'énoncé introduit par *en fin de compte* est présenté comme le résultat d'un processus d'"élaboration conceptuelle" d'un type particulier, qui donne une tournure démonstrative à l'ensemble de l'énoncé dans lequel le connecteur intervient. La particularité de la procédure d'élaboration conceptuelle que j'aimerais mettre en évidence réside dans le fait que ces deux locutions peuvent être employées seulement lorsque les points de vue sur lesquels elles portent présentent une certaine complexité, qui se manifeste, par exemple, par une antiorientation argumentative, et que par conséquent, la reformulation nécessite, de la part de l'énonciateur, un travail d'élaboration conceptuelle important. C'est pour cette raison que dans un emploi comme (1);

- (1) Elle a un mari très sympa, deux enfants charmants et un travail qu'elle adore.
En fin de compte, elle a tout pour être heureuse.

il est nécessaire de récupérer une inférence du type : "elle n'est pas consciente de son bonheur", pour saisir pleinement l'apport pragmatique de ce connecteur. La tournure démonstrative que prend alors l'énoncé introduit par *en fin de compte* est un effet de l'élaboration conceptuelle consécutive qu'il a fallu à l'énonciateur pour exprimer sa reformulation. De même, je dirais que "le malaise dans la réflexion" et la "délibération" dont Charolles parle sont également des conséquences pragmatiques du fait que les points de vue auxquels le connecteur renvoie doivent présenter une certaine complexité.

La particularité de la procédure d'élaboration conceptuelle associée à l'usage de *en fin de compte* et *tout compte fait* permet de différencier ces deux connecteurs de *en somme*, un autre connecteur reformulatif, qui, selon Charolles, amène aussi un acte de clôture. A la différence de *en fin de compte*, la clôture introduite par *en somme* ne nécessite pas de travail d'élaboration

¹ Les observations qui suivent valent aussi bien pour *en fin de compte* que pour *tout compte fait*.

conceptuelle particulier. Ainsi, dans un cotexte comme (1), l'emploi de *en somme* ne requiert pas la récupération d'une inférence antiorientée permettant de rendre complexe l'opération de reformulation déclenchée par le connecteur.

Cette différence entre *en somme* et *en fin de compte* se manifeste beaucoup plus clairement dans l'exemple suivant, où l'emploi de *en fin de compte* est beaucoup moins naturel que celui de *en somme*:

- (2) Il sait tout sur tout: on peut lui poser des questions de géographie, d'histoire ou de littérature et même de maths ou de physique, il aura toujours une réponse.
En somme, ?**En fin de compte**, il possède une culture universelle.

Dans ce cotexte, l'état de chose exprimé dans la reformulation, de par son évidence et son statut plus objectif, ne nécessite pas, à la différence de l'exemple (1), la récupération d'une inférence justifiant la procédure d'élaboration conceptuelle à laquelle donnerait lieu l'emploi de *en fin de compte*. L'emploi de *en somme*, ne déclenchant pas un travail d'élaboration conceptuelle aussi important de la part de l'énonciateur, ne pose pas de problème dans un contexte où l'état de chose exprimé dans la reformulation découle naturellement de ceux auxquels le connecteur renvoie.

Pour mieux saisir la spécificité de la procédure d'élaboration conceptuelle déclenchée par *en fin de compte*, il convient aussi de la comparer à celle que déclenche un consécutif comme *donc*. La non-possibilité d'emploi de *en fin de compte* dans une construction syllogistique alors que *donc* est naturel (Tous les hommes sont mortels. Socrate est un homme. **Donc** / ?**En fin de compte** Socrate est mortel) n'est pas étonnante, dans la mesure où l'immédiateté du raisonnement rend inapproprié l'emploi d'un connecteur donnant lieu à une procédure d'élaboration conceptuelle relativement importante. Cependant, il est à noter que *en somme*, et plus généralement tout connecteur reformulatif, est exclu de cet emploi. La procédure d'élaboration conceptuelle déclenchée par un reformulatif, quel qu'en soit le degré de complexité, signale donc systématiquement qu'il y a eu réinterprétation des données, d'où leur méemploi dans des constructions où l'accessibilité des données ne justifie aucun travail de réinterprétation. Un consécutif comme *donc*, en revanche, ne signalant pas de travail de réinterprétation, est parfaitement approprié dans des cotextes où l'accès aux données est immédiat.²

² Cette réflexion renvoie au premier chapitre de Rossari (1993), où il est question des différences fonctionnelles entre la classe des argumentatifs et celle des reformulatifs. C'est là que sont traitées les propriétés réinterprétatives qui distinguent les reformulatifs des argumentatifs.

La dimension transformationnelle, préconisée par l'analyse de Charolles, me semble aussi être un effet de la particularité de la procédure d'élaboration conceptuelle que *en fin de compte* déclenche, car un des moyens permettant de légitimer cette procédure est d'exprimer dans le point de vue introduit un état de chose présentant une certaine évolution vis-à-vis de ceux auxquels le connecteur renvoie. Cependant, le locuteur peut aussi légitimer cette procédure en mentionnant que l'état de chose exprimé ne va pas de soi, en recourant, par exemple, à l'usage d'une modalité épistémique, comme dans l'énoncé suivant :

- (2') Il sait tout sur tout: on peut lui poser des questions de géographie, d'histoire ou de littérature et même de maths ou de physique, il aura toujours une réponse. **En fin de compte, on peut dire** de lui qu'il possède une culture universelle.

Dans ce cas, *en fin de compte* peut être envisagé, même si la dimension transformationnelle reste latente, car la reformulation introduit un état de chose ne présentant pas vraiment d'évolution vis-à-vis de ceux exprimés dans les points de vue précédents.

Pour récapituler ces observations, on peut dire que :

le point de vue introduit par *en fin de compte* est présenté comme formulant le résultat d'une procédure d'élaboration conceptuelle particulière qui nécessite:

- que les points de vue auxquels le connecteur renvoie présentent une certaine complexité,
- que le point de vue introduit exprime un état de chose présentant une certaine évolution vis-à-vis de ceux auxquels il renvoie ou qu'il contienne une trace de la procédure d'élaboration conceptuelle particulièrement conséquente dont il a fait l'objet.

C'est donc par la convocation systématique de cette procédure que le fonctionnement de ces deux locutions se distingue de celui d'un marqueur comme *en somme*, dont l'emploi ne semble pas être conditionné par la reconstitution d'une telle activité.

1.3. Suggestions sur les motivations sémantiques de l'analyse pragmatique

Un lien peut d'ailleurs s'observer entre le sémantisme des lexèmes *compte* et *somme* avec lesquels ces deux locutions sont construites et leur fonctionnement sémantico-pragmatique, car, bien que ces deux locutions soient formées de lexèmes renvoyant métaphoriquement à des opérations de calcul, celles-ci n'impliquent pas au même degré l'énonciateur les prenant en charge: avec *en fin de compte*, l'opération effectuée n'est pas seulement d'ordre mécanique (faire les comptes au sens d'additionner ou de soustraire un certain nombre d'éléments) mais elle implique de manière plus conséquente le raisonnement du lo-

locuteur. Sans vouloir entrer dans les détails d'une description sémantique de ces deux lexèmes, on notera effectivement que l'opération suggérée par le sémantisme de *compte* est plus complexe que celle suggérée par le sémantisme de *somme*. Le fait que dans l'expression *faire la somme de*, il faille spécifier les entités additionnées indique que la procédure reste proche d'une opération mathématique. Tandis que l'expression *faire les comptes* exclut la possibilité de mentionner "ce qui a été compté". Il s'agit donc d'une procédure qui inclut d'autres opérations que celles d'ordre exclusivement mathématique, et qui implique, par conséquent, plus fortement le raisonnement du sujet qui l'effectue. Ainsi, le type d'opération mentale auquel renvoie la métaphore du calcul issue du sémantisme de ces deux lexèmes corrobore les observations formulées à partir de l'examen des possibilités d'emploi de ces deux locutions.

2. Divergences entre *en fin de compte* et *tout compte fait*

2.1. Analyse d'emplois

Après avoir tenté de dégager ce que ces deux locutions pouvaient avoir en commun, il convient de s'interroger sur ce qui les distingue. Dans les deux exemples suivants, il est possible d'entrevoir une divergence d'emploi entre ces deux locutions:

- (3) Marie m'a dit qu'elle ne savait plus où elle en était avec ce projet et **en fin de compte** / ?**tout compte fait**, elle y a renoncé.
- (4) Marie m'a dit qu'elle ne savait plus où elle en était avec ce projet et **tout compte fait**, j'ai bien peur qu'elle y renonce.

Ce qui fait varier le degré d'acceptabilité de *tout compte fait* en (3) et en (4), c'est la manière dont on peut interpréter la prise en charge de la reformulation amenée par le connecteur. Alors qu'en (3), on a tendance à l'interpréter comme prise en charge par la personne dont on parle (c'est en quelque sorte, *elle* qui a fait les comptes), en (4), on l'interprète comme émanant uniquement du locuteur, puisqu'elle consiste en une appréciation qui est explicitement présentée comme ne dépendant que de lui. (Dans ce cas, c'est le locuteur qui fait les comptes). Il semblerait donc que la reformulation introduite par *tout compte fait* doit être comprise comme effectuée par le locuteur. Toutefois, si la locution est dans une position syntaxique intégrée, où elle est clairement prise en charge par le sujet de l'énoncé, son emploi redevient parfaitement acceptable.

- (3a) Marie m'a dit qu'elle ne savait plus où elle en était avec ce projet et que **tout compte fait**, elle y renonçait.

Dans ce cas, il est clair que "c'est Marie qui fait les comptes" et qui assume la responsabilité de l'opération de reformulation.

Le point de vue introduit par *tout compte fait* est donc tributaire de la présence d'un sujet, coïncidant préférentiellement avec le sujet de l'énonciation, qui assume la responsabilité de l'opération de reformulation. Lorsque ce sujet ne coïncide pas avec celui de l'énonciation, il faut alors que la position de la locution dans la structure syntaxique de la phrase permette d'imputer la responsabilité de la reformulation au sujet de l'énoncé. L'emploi de *tout compte fait* s'avère par conséquent étrange, si le choix du sujet auquel imputer la responsabilité de la reformulation n'est pas immédiat. Dans l'exemple suivant, "l'objectivité" de l'état de chose introduit ne permet pas non plus de déterminer clairement le sujet responsable de la reformulation:

- (5) **En fin de compte** / ?**Tout compte fait**, les radios ont montré que rien n'était cassé.

Si, en revanche, la reformulation exprime une appréciation subjective de l'énonciateur, alors la responsabilité de la reformulation peut sans autre lui être imputée, ce qui rend l'emploi de *tout compte fait* parfaitement naturel.

- (6) **Tout compte fait**, il y a eu plus de peur que de mal, puisque les radios ont montré que rien n'était cassé.

En admettant qu'il existe une légère différence d'acceptabilité dans les deux exemples suivants, en ce qui concerne l'emploi de *tout compte fait*, on peut, à partir des observations effectuées, tâcher de comprendre d'où elle est issue.

- (7) A: J'aimerais bien l'inviter, mais je n'ose pas, parce que je le connais à peine. Pourtant, je suis sûre que ça lui ferait plaisir.
B: **En fin de compte** / ?**Tout compte fait**, qu'as-tu décidé?
- (7a) **En fin de compte** / ?**Tout compte fait**, tu l'invites ou tu l'invites pas?
- (8) A: (...)
B: **Tout compte fait**, tu as très envie de l'inviter.

Présenter le résultat de la reformulation sous forme d'une assertion relative à des états de chose allant dans des directions différentes rend immédiate l'interprétation selon laquelle il y a adéquation entre le sujet de l'énonciation et la responsabilité de la reformulation. Si, en revanche, la reformulation prend la forme d'une question, le problème du sujet assumant cette reformulation se pose : elle peut être interprétée comme étant prise en charge par le destinataire ou par l'énonciateur. L'emploi de *en fin de compte*, ne semblant pas nécessiter la récupération de ce sujet, n'est pas problématique dans ce type de contexte.

Selon ces observations, l'emploi de *en fin de compte* apparaîtrait neutre quant à la récupération d'un sujet précis auquel imputer la responsabilité de la reformulation. En revanche, l'emploi de *tout compte fait* semble conditionné par la possibilité d'imputer à un sujet précis le travail d'élaboration conceptuelle qu'il déclenche. Ainsi, lorsque la détermination du sujet assumant la responsabilité de la reformulation n'est pas immédiate, soit comme en (5) parce que l'état de chose présenté est trop objectif, soit comme en (3), (7) et (7a) parce qu'il y a ambiguïté sur le sujet, alors l'emploi de *tout compte fait* est moins naturel que celui de *en fin de compte*.

La récupération d'un sujet n'est cependant pas une condition suffisante pour que l'emploi de *tout compte fait* soit possible. Dans l'exemple suivant;

(9) ?**Tout compte fait / En fin de compte**, j'y vais ou j'y vais pas?

bien que la récupération du sujet ne pose aucun problème du moment où le *je* du locuteur est exprimé dans l'énoncé, l'emploi de *tout compte fait* n'est pas naturel, alors que celui de *en fin de compte* est possible. L'emploi de *tout compte fait* est donc restreint par l'impossibilité à présenter dans la reformulation un état de chose évoquant une incertitude, un doute. En d'autres termes, l'élaboration conceptuelle consécutive à laquelle *tout compte fait* donne lieu doit permettre au locuteur d'apporter une solution à la problématique soulevée par les points de vue auxquels la locution renvoie;

(9') **Tout compte fait**, j'y vais.

Pour récapituler, on peut dire que les emplois de *tout compte fait* se distinguent de ceux de *en fin de compte*, par:

- la récupération systématique d'un sujet auquel attribuer la responsabilité de la reformulation,
- la nécessité de présenter dans la reformulation une solution vis-à-vis de la problématique soulevée dans les points de vue auxquels la locution renvoie.

2.2. Suggestions sur la structure syntaxique des locutions

Un des points sur lesquels ces deux locutions divergent morphologiquement est la présence d'une forme participiale dans *tout compte fait*, qui donne une tournure syntaxique passive à la locution. Cette tournure passive a des conséquences sur le sémantisme de la locution, car toute forme passive présuppose la présence d'un agent, réalisé ou non linguistiquement, responsable de l'action dénotée par la forme participiale. Les indications que donne, à un niveau strictement grammatical, la forme de la locution me semblent donc être compatibles avec le fonctionnement pragmatique observé, qui spécifie que l'emploi de *tout*

compte fait nécessite la récupération d'un sujet précis assumant la responsabilité de la reformulation. On constate donc que les contraintes grammaticales régissant la forme syntaxique de la locution confirment les contraintes pragmatiques régissant ses conditions d'emploi.

2.3. Descriptions du fonctionnement sémantico-pragmatique

En se fondant sur l'ensemble des remarques formulées à propos du fonctionnement de ces deux locutions dans les exemples fabriqués, on peut esquisser une description cherchant à distinguer leur fonctionnement sémantico-pragmatique.

En fin de compte

- (i) Le point de vue introduit par *en fin de compte* (P)³ est présenté comme la reformulation de points de vue antérieurs⁴ (P^o_i).
- (ii) P est présenté comme le résultat d'une élaboration conceptuelle particulière fondée sur la reconsidération du premier au dernier des P^o_i qui nécessite:
 - que les P^o_i présentent une certaine complexité,
 - que X de P présente une évolution vis-à-vis des X de P^o_i ou que P contienne une trace de la procédure d'élaboration conceptuelle particulièrement conséquente dont il a fait l'objet.

Tout compte fait

- (i) P est présenté comme la reformulation de P^o_i .
- (ii) P est présenté comme le résultat d'une élaboration conceptuelle particulière fondée sur la reconsidération de la totalité des P^o_i qui nécessite:
 - que les P^o_i présentent une certaine complexité,

³ Pour simplifier les descriptions, j'utiliserai respectivement les lettres (P^o) pour désigner le point de vue auquel le connecteur renvoie, (P^o_i), lorsqu'il s'agit d'un ensemble de points de vue, ($P^o_{(i)}$), si le connecteur peut renvoyer soit à un soit à plusieurs points de vue, (P) pour désigner le point de vue introduit par le connecteur, (X de P) et (X de P^o) pour les états de chose relatifs à P et P^o .

⁴ L'appartenance de ces deux locutions à la catégorie des connecteurs reformulateurs n'est pas directement discutée dans le présent article, mais si on admet les spéculations concernant le type d'opération réalisé par ces deux connecteurs, ils ont alors bien un fonctionnement semblable à celui de tout connecteur reformulateur, en occasionnant une interprétation rétroactive des points de vue auxquels les connecteurs se rapportent. Ce premier point de la description comporte un autre postulat non directement traité dans le papier: celui de la pluralité des points de vue auxquels ces deux marqueurs renvoient. Cependant, les lexèmes *fin* et *tout* avec lesquels ces deux locutions sont formées montrent bien que l'opération de reformulation à laquelle elles donnent lieu ne peut que porter sur une pluralité de points de vue.

- que X de P présente une évolution vis-à-vis des X de P°_i ou que P contienne une trace de la procédure d'élaboration conceptuelle particulièrement conséquente dont il a fait l'objet,
- que la responsabilité de P soit assumée par un sujet précis s'identifiant préférentiellement avec le sujet de l'énonciation, à moins que la locution se trouve dans une position syntaxique intégrée permettant de comprendre la reformulation *comme assumée par le sujet de l'énoncé*,
- que P présente une solution vis-à-vis de la problématique soulevée dans les P°_i.

2.4. Effets pragmatiques du fonctionnement préconisé pour *tout compte fait*

L'une des conséquences les plus évidentes que peut avoir la récupération systématique d'un sujet auquel imputer la responsabilité de la reformulation est évidemment la couleur subjective que prend le point de vue introduit par *tout compte fait*. En se trouvant présentée comme résultant de la subjectivité de l'énonciateur qui l'assume, la reformulation semble être encore plus clairement issue d'une procédure d'élaboration conceptuelle complexe. Par ailleurs, l'aspect perfectif de la locution, dû à la forme participiale, qui signale littéralement que l'énonciateur présente sa reformulation comme intervenant après le terme de l'opération préconisée par le marqueur (*tout compte fait* pourrait être paraphrasée par *une fois les comptes faits*), permet de la présenter comme émanant d'une position sensiblement détachée. Il en résulte une impression de recul vis-à-vis des points de vue reformulés, recul que l'on perçoit aussi avec la locution *en fin de compte*, mais, de façon moins sensible, car, si le lexème *fin* indique bien que la reformulation intervient au terme de l'opération, aucun lexème n'indique qu'elle ne se déclenche qu'après ce terme. Dans un emploi dialogique comme (8);

- (8) A: (...)
B: **Tout compte fait**, tu as très envie de l'inviter.

par effet pragmatique, on comprend alors que l'énonciateur exprime son assertion, seulement après avoir pris ses distances vis-à-vis des dires de A, d'où la nécessité avec *tout compte fait* de présenter une solution dans la reformulation.

2.5. Analyse d'exemples authentiques

L'analyse de l'emploi de *en fin de compte* dans les exemples authentiques permettra de tester la validité de l'analyse préconisée à partir d'exemples fabriqués.

- (9) Le hall était vide. Ça chlinguait comme cinquante millions de cigares refroidis. Je vous jure. J'avais toujours pas sommeil mais je me sentais mal foutu.

Déprimé et tout. Je me disais que je serais presque mieux mort, **tout compte fait**. (Salinger, 106)⁵

Dans cet énoncé, le point de vue dans lequel *tout compte fait* apparaît est explicitement présenté comme dépendant d'un énonciateur particulier (le locuteur), l'état de chose exprimé étant marqué par plusieurs indices de subjectivité. L'emploi de ce connecteur dans un tel cotexte est donc parfaitement approprié, puisqu'il permet, par un autre biais, de marquer la dimension subjective de l'état de chose exprimé dans la reformulation.

- (10) Oh oui, ça m'inquiète un peu, certainement. Mais pas trop. Pas encore, **en fin de compte**. (Salinger, 23)

En (10), la reformulation peut sans autre être comprise comme dépendant de la subjectivité du locuteur, car les points de vue exprimés concernent son propre état psychologique. Dans un tel cotexte, la récupération du sujet ne pose aucun problème, dans la mesure où il est assimilé au sujet de l'énonciation. La substitution de *tout compte fait* à *en fin de compte* ne serait alors parfaitement envisageable.

- (11) - "Ecoute. Comment on fait pour entrer dans un monastère?" j'ai demandé. Une idée qui m'était venue. "Est-ce qu'il faut être catholique et tout?"
 - Sûrement qu'il faut être catholique. Mon salaud, c'est pour me poser une question aussi idiote que tu m'as réveillé...
 - Ha ha, rendors-toi. **En fin de compte**, j'entre pas au monastère. Avec ma chance habituelle, j'en choisirais probablement un avec dedans des moines torlus. Tous des foutus cons. Ou juste des cons." (Salinger, 61).
- (12) Et aussi leur histoire de se lever de bonne heure pour la première représentation au Radio City Music Hall, ça me donnait le cafard. Si quelqu'un, par exemple une fille sous un horrible chapeau fait tout ce chemin, de Seattle (Washington) à New York, bon Dieu, - et **en fin de compte** se lève tôt le matin pour aller voir une saleté de première représentation au Radio City Music Hall ça me fout un cafard monstre. Je leur aurais bien payé cent consommations pour qu'elles me racontent pas ça, ces trois connes. (Salinger, 88).

Ces deux exemples permettent de mettre en exergue le fait que le choix de *en fin de compte* ou *tout compte fait* n'est pas indifférent. Si, en (11), les deux connecteurs sont envisageables, il me semble qu'en (12), *tout compte fait* est moins naturel. Dans le premier cas, la reformulation présentée peut être comprise comme dépendant étroitement de la subjectivité du locuteur du moment où il s'agit d'un choix qui ne dépend que de lui. Dans un tel cotexte, l'attribution de la responsabilité à l'énonciateur va de soi. En revanche, le point de vue introduit en (12), n'offre pas la possibilité d'être interprété comme étant le fruit de la subjectivité du locuteur, car il consiste en un état de chose qui a déjà

⁵ J.-D. Salinger, *L'attrape coeurs*, Laffont, Paris, 1986.

été exprimé auparavant. Dans ce cas, il est difficile d'imputer la responsabilité de la reformulation à un sujet précis qui serait l'énonciateur.

- (13) Michel Albert, commissaire du Plan français (...), disait que si l'on introduisait la possibilité pour chacun de travailler à mi-temps tout en compensant le salaire perdu par une allocation représentant le 75% de ce salaire, il y aurait un très grand nombre de volontaires et le système, **tout compte fait**, ne coûterait pas plus cher que l'indemnisation de chômage ajoutée aux impôts qui ne rentrent pas. (HEBDO, 29/10/92).
- (14) Le président du Parlement a déclaré que, **tout compte fait**, ce serait une mauvaise idée de démettre le président russe, le président de la Cour constitutionnelle a proposé sa médiation: (...). (LA LIBERTÉ, 28/03/93)

Les exemples (13) et (14) illustrent un cas où il y a non coïncidence entre le sujet de l'énonciation et le sujet assumant la responsabilité de la reformulation. Comme dans l'exemple fabriqué (3a), la position intégrée de la locution permet d'attribuer la responsabilité au sujet de l'énoncé, Michel Albert en (13) et le Président du Parlement en (14). Ainsi, bien qu'il y ait non coïncidence entre le sujet de l'énonciation et l'énonciateur, l'emploi de *tout compte fait* s'avère tout à fait naturel, puisque la responsabilité de la reformulation peut être clairement déterminée.

En observant ces quelques exemples authentiques, on a pu constater que les contraintes relatives aux emplois de ces deux locutions semblent se confirmer. Bien qu'elles paraissent synonymes, on a pu montrer que *tout compte fait* a un emploi plus restreint que *en fin de compte*, du fait que la reformulation introduite doit pouvoir être imputée à un sujet particulier, ce qui lui assigne une dimension plus subjective.

Pour mieux saisir l'influence du quantificateur *tout* sur cette divergence de fonctionnement, l'analyse de deux autres connecteurs ne se distinguant que par la présence ou l'absence du quantificateur est nécessaire. La description du fonctionnement de *en somme* et *somme toute* permettra donc de voir si des parallélismes peuvent être dressés entre les fonctionnements de *tout compte fait* et de *somme toute*. Si c'est le cas, il sera alors légitime d'étendre ces descriptions à d'autres locutions formées avec *tout*, fonctionnant comme des reformulatifs, telles que *tout bien considéré*, *tout bien pensé*, *tout bien pesé*...

3. *En somme* vs *somme toute*

3.1. Analyse d'emplois

L'analyse que je propose pour ces deux connecteurs se fonde sur la description de *en somme* de Rossari (1993) :

En somme

- (i) Le locuteur présente son énoncé comme la reformulation de P^o_i .
- (ii) P est présenté comme la recherche d'un dénominateur commun à partir de la somme des P^o_i .

Cette définition, construite à partir de l'observation des possibilités d'emploi de *en somme*, devrait pouvoir aussi rendre compte du type d'opération de reformulation amené par *somme toute*, étant proche des instructions que donne le sémantisme du lexème *somme*. On a vu à ce sujet que l'opération à laquelle le sémantisme de *somme* renvoie est une addition. La recherche du **dénominateur commun** s'effectue donc par une opération où le locuteur se contente d'additionner les différents points de vue auxquels il a accès, sans que cela nécessite une procédure d'élaboration conceptuelle particulièrement conséquente. C'est la raison pour laquelle on a vu que l'emploi de *en somme* est plus naturel que celui de *en fin de compte* en (2) :

- (2) Il sait tout sur tout: on peut lui poser des questions de géographie, d'histoire ou de littérature et même de maths ou de physique, il aura toujours une réponse.
En somme, ?**En fin de compte**, il possède une culture universelle.

Cependant, il n'en va pas de même pour l'emploi de *somme toute*, qui est beaucoup moins naturel :

- (2a) Il sait tout sur tout: on peut lui poser des questions de géographie, d'histoire ou de littérature et même de maths ou de physique, il aura toujours une réponse.
?**Somme toute**, il possède une culture universelle.

Il semblerait donc que l'emploi de *somme toute* soit également contraint par une procédure d'élaboration conceptuelle particulièrement conséquente. Or, son emploi est parfaitement acceptable dans un contexte comme (15);

- (15) Elle est belle, intelligente et sympa. **Somme toute**, elle est parfaite.

sans qu'il faille récupérer une inférence antiorientée par rapport aux points de vue exprimés, ce qui serait le cas avec *en fin de compte*. A la différence de *en fin de compte* et *tout compte fait*, la reformulation introduite par *somme toute* ne doit donc pas porter sur des points de vue à partir desquels il est complexe de procéder à une opération de reformulation. Il est alors légitime de postuler que la procédure d'élaboration conceptuelle relative à *somme toute* est de même

nature que celle relative à *en somme*. La difficulté de l'employer en (2a) doit donc être liée à une particularité d'emploi. Il est intéressant de relever à ce sujet, que, premièrement, la distribution de ce connecteur est plus proche de celle de *tout compte fait* que de celle de *en fin de compte*. En effet, on peut remarquer que dans la plupart des exemples fabriqués où *tout compte fait* est envisageable, *somme toute* pourrait être employé. En revanche, dans les cas où *en fin de compte* est plus naturel que *tout compte fait*, l'emploi de *somme toute* se révèle également peu naturel.

- (3b) Marie m'a dit qu'elle ne savait plus où elle en était avec ce projet et **en fin de compte** / ?**Somme toute**, elle y a renoncé.
- (3c) Marie m'a dit qu'elle ne savait plus où elle en était avec ce projet et que **somme toute**, elle y renonçait.
- (4a) Marie m'a dit qu'elle ne savait plus où elle en était avec ce projet et **somme toute**, j'ai bien peur qu'elle y renonce.
- (5a) **En fin de compte** / ?**Somme toute**, les radios ont montré que rien n'était cassé.
- (6a) **Somme toute**, il y a eu plus de peur que de mal, puisque les radios ont montré que rien n'était cassé.
- (7b) A: J'aimerais bien l'inviter, mais je n'ose pas, parce que je le connais à peine. Pourtant, je suis sûre que ça lui ferait plaisir.
B: **En fin de compte** / ?**Somme toute**, qu'as-tu décidé?
- (7c) **En fin de compte** / ?**Somme toute**, tu l'invites ou tu l'invites pas?
- (8a) A: (...)
B: **Somme toute**, tu as très envie de l'inviter.

Deuxièmement, dans des cas comme ceux illustrés par les exemples (3b) et (5a), si la reformulation exprime la subjectivité du locuteur, l'emploi de *somme toute* devient tout à fait naturel, cf. exemples (4a) et (6a). Par ailleurs, la possibilité de l'employer en (3c) alors qu'en (3b) son emploi est difficile indique que son usage semble aussi tributaire de la possibilité d'attribuer à la reformulation un sujet précis la prenant en charge.

A partir de ces constatations, il est légitime de reproduire le même raisonnement pour distinguer *en somme* de *somme toute* que celui proposé pour distinguer *en fin de compte* de *tout compte fait*. Il semblerait effectivement que l'emploi de *somme toute* soit conditionné par la récupération d'un sujet auquel attribuer la responsabilité de la reformulation. En (15), l'adjectif *parfaite*, axiologiquement marqué, suffit à signaler cette subjectivité. En revanche, si l'état de chose introduit ne permet pas une récupération immédiate du sujet qui le prend en compte, soit parce qu'il y a ambiguïté, cf. (3b), (7b) et (7c), soit parce qu'il

ne se base que sur des données objectives, cf. (5a), alors l'emploi de *somme toute* n'est pas vraiment satisfaisant.

Ainsi, on peut postuler qu'à l'instar de *tout compte fait*, *somme toute* indique que le dénominateur commun introduit doit être assumé par un sujet s'identifiant préférentiellement au sujet de l'énonciation. Si ce n'est pas le cas, il peut être assimilé à un autre sujet, à condition que sa position dans la structure syntaxique de la phrase rende évidente cette identification. Par effet pragmatique, le dénominateur présenté par *somme toute*, semble donc également assigner à la reformulation un degré de subjectivité plus fort, à la différence de *en somme*, d'où l'emploi plus naturel de *en somme* pour introduire des états de chose relativement "objectifs" comme en (5a):

(5a) **En somme**, les radios ont montré que rien n'était cassé.

D'ailleurs, les points communs entre la distribution de *tout compte fait* et *somme toute* ne se limitent pas aux exemples fabriqués. Dans la plupart des exemples authentiques aussi, *somme toute* partage la distribution de *tout compte fait*.

(9a) Le hall était vide. Ça chlinguait comme cinquante millions de cigares refroidis. Je vous jure. J'avais toujours pas sommeil mais je me sentais mal foutu. Déprimé et tout. Je me disais que je serais presque mieux mort. **tout compte fait / somme toute**. (Salinger, 106).

(12a) Et aussi leur histoire de se lever de bonne heure pour la première représentation au Radio City Music Hall, ça me donnait le cafard. Si quelqu'un, par exemple une fille sous un horrible chapeau fait tout ce chemin, de Seattle (Washington) à New York, bon Dieu, - et **en fin de compte / ?somme toute** se lève tôt le matin pour aller voir une saleté de première représentation au Radio City Music Hall ça me fout un cafard monstre. Je leur aurais bien payé cent consommations pour qu'elles me racontent pas ça, ces trois connes. (Salinger, 88).

Les observations au sujet de la possibilité ou non de l'emploi de *tout compte fait* dans ces exemples peuvent donc, *mutatis mutandis*, être réitérées à propos de *somme toute* : lorsque l'emploi de *tout compte fait* est possible celui de *somme toute* l'est aussi, cf. (9a), alors que s'il est difficile d'envisager *tout compte fait*, à la place de *en fin de compte*, l'emploi de *somme toute* s'avère également plus délicat. Il s'établit donc bien un parallélisme entre les distributions de *somme toute* et de *tout compte fait*.

3.2. Analyse morphologique de *somme toute*

Les parallélismes fonctionnels relevés à propos des emplois de *tout compte fait* et de *somme toute* peuvent être étendus à leur composition morphologique. On constate en effet que tous deux sont formés d'un lexème (*somme / compte*) et du quantificateur *tout*. Il paraissent par contre différer par la présence de la forme participiale dans *tout compte fait* absente dans *somme toute*. Cependant, si l'on cherche à reconstituer la proposition qui est à l'origine de la locution, on construit une proposition du type "une fois toutes sommes faites" dans laquelle l'emploi d'une forme participiale est inévitable. Par ailleurs, on peut observer que le correspondant italien de *somme toute* (*tutto sommato*) est construit sur la base d'une forme participiale *sommato*. Compte tenu des caractéristiques pragmatiques qui montrent que l'emploi de *somme toute* requiert la présence d'un sujet assumant la responsabilité de la reformulation, il ne semble pas incohérent de postuler que la requête de ce sujet soit aussi liée à une forme participiale qui a été élidée dans la locution française, mais qui demeure toujours dans l'italienne.

3.3. Description du fonctionnement sémantico-pragmatique de *somme toute*

En tenant compte de l'ensemble de ces observations, il est possible de proposer pour *somme toute* la description suivante:

Somme toute

- (i) Le locuteur présente son énoncé comme la reformulation de P^o_i .
- (ii) P est présenté comme la recherche d'un dénominateur commun, assumé par un sujet précis s'identifiant préférentiellement avec le sujet de l'énonciation, basé sur l'addition de la totalité des P^o_i . Il en résulte que:
 - P doit pouvoir être compris comme dépendant de la subjectivité d'un énonciateur particulier,
 - Si P ne peut être compris comme assumé par le sujet de l'énonciation, la locution doit se trouver dans une position syntaxique qui permet de comprendre la reformulation comme assumée par le sujet de l'énoncé.

L'analyse de *somme toute* vs *en somme* a permis de dresser un parallèle entre les conditions d'emploi de locutions pourvues d'un quantificateur universel. Il est donc légitime de voir si les observations concernant *somme toute* et *tout compte fait* peuvent encore s'étendre à des locutions telles que *tout bien considéré*, *tout bien pensé*, *tout bien pesé*...

3. *Tout bien considéré, pesé, pensé...*

Il existe plusieurs locutions formées sur la base adverbiale *tout bien* + participe passé. Suivant le prédicat autour duquel elles sont constituées, ces locutions sont plus ou moins désémantisées. Si en ouverture de dialogue la locution *tout bien considéré* peut être utilisée pour opérer ce que Berrendonner (1992)⁶ appelle un coup de force présuppositionnel, à savoir renvoyer à des états de la mémoire discursive non accessibles pour l'interlocuteur, et fonctionner comme un connecteur, des locutions telles que *tout bien pesé*, *tout bien pensé*, peuvent plus difficilement avoir un tel emploi :

- (16) **Tout bien considéré.** / ?**Tout bien pesé.** / ?**Tout bien pensé.** je ne viendrai pas ce soir à la réunion.

Etant moins désémantisées que les autres locutions analysées, leurs instructions sont plus transparentes. Dans l'exemple suivant;

- (17) Or, lui, s'il fait ce tri, s'il retire les articles de pure commande, s'il retire les *Salons* qui étaient des études ou des essais, s'il retire le *Wagner* trop bâclé, le *Gauthier* trop imparfait, s'il exclut les *Paradis* qui n'étaient, **tout bien pesé**, qu'une adaptation de *Quincey*, s'il met de côté ses traductions de Poe, qui, pour importantes qu'elles fussent, étaient d'abord, (...) des manières de mettre à l'épreuve sa propre langue, (...) il reste les *Poèmes en prose*. (Bernard-Henry Lévy, *Les derniers jours de Charles Baudelaire*, Paris, Grasset, 1988, 217-218).

l'opération de reformulation que la locution déclenche indique que chacune des paroles employée a été *pesée*, évaluée, à sa juste valeur. Ceci a pour effet de subjectiviser l'état de chose exprimé, en signalant explicitement qu'il est du ressort d'un énonciateur particulier (le locuteur) : chacun des mots utilisés a été *pesé* par le locuteur avant d'être employé. Ainsi, à la différence des autres locutions analysées, l'attribution de la reformulation à un énonciateur particulier est explicitée dans le sémantisme même des morphèmes composant ces locutions, car l'élaboration conceptuelle est lexicalisée par la présence de la forme participiale signalant une opération de réflexion, opération qui renvoie nécessairement à une instance de discours particulière. C'est pour cette raison que l'emploi de *tout bien considéré* est également difficile en (5):

- (5b) **En fin de compte** / ?**Tout bien considéré.**⁷ les radios ont montré que rien n'était cassé.

⁶ Cycle de conférence donné par A. Berrendonner à l'Université de Genève durant le semestre d'hiver 1991-1992.

⁷ Mon propos dans ce paragraphe n'étant pas de saisir la spécificité de *tout bien considéré*, *pesé*, ou *pensé*, mais de comprendre ce qu'elles ont de commun avec les locutions *somme toute* et *tout compte fait*, j'utiliserai seulement la locution *tout bien considéré* pour les tests

L'état de chose introduit désignant une réalité "objective", il est difficile de le présenter comme dépendant de la seule responsabilité d'un énonciateur particulier. Par contre, si la reformulation exprime une appréciation du locuteur l'emploi de *tout bien considéré* devient à nouveau naturel:

- (6b) **Tout bien considéré**, il y a eu plus de peur que de mal, puisque les radios ont montré que rien n'était cassé.

Dans ces deux exemples, les possibilités d'emploi de *tout bien considéré* sont clairement les mêmes que celles de *somme toute* ou *tout compte fait*. Cependant, il est plus difficile d'observer une divergence d'acceptabilité dans les emplois de *tout bien considéré* dans les exemples (7), (7a) et (8):

- (7d) A: J'aimerais bien l'inviter, mais je n'ose pas, parce que je le connais à peine. Pourtant, je suis sûre que ça lui ferait plaisir.
B: **Tout bien considéré**, qu'as-tu décidé?
- (7e) **Tout bien considéré**, tu l'invites ou tu l'invites pas?
- (8b) A: (...)
B: **Tout bien considéré**, tu as très envie de l'inviter.

Comme la récupération d'un sujet est explicitée dans le sémantisme de ces locutions, ce qui conditionne leur emploi, c'est la légitimité de présenter un état de chose comme issu de la subjectivité d'un énonciateur particulier, que ce dernier s'assimile au locuteur ou à l'interlocuteur. Leur emploi est donc parfaitement compatible avec des cotextes comme (7), où l'énonciateur de la reformulation n'est pas clairement déterminé, du moment où il peut coïncider avec l'interlocuteur ou le locuteur. L'emploi de *tout bien considéré* est aussi naturel en (3) qu'en (4b), où, pour comprendre la reformulation comme assumée par un énonciateur particulier, il faut l'imputer au sujet de l'énoncé.

- (3d) Marie m'a dit qu'elle ne savait plus où elle en était avec ce projet et **tout bien considéré**, elle y a renoncé.
- (4b) Marie m'a dit qu'elle ne savait plus où elle en était avec ce projet et **tout bien considéré**, j'ai bien peur qu'elle y renonce.

Ainsi, en (3d), même sans marques explicitant l'attribution de la reformulation au sujet de l'énoncé, il est possible de la comprendre comme dépendant de ce dernier, du moment où le sémantisme de la locution convoque systématiquement la présence d'un sujet.

d'acceptabilité, puisque c'est celle qui peut le plus facilement fonctionner comme un connecteur reformulatif.

Le sémantisme de la forme participiale avec laquelle ces locutions sont formées permet aussi de comprendre pourquoi, à la différence de *en fin de compte* et *tout compte fait*, leur emploi est difficile dans un exemple comme (2), bien que le travail d'élaboration conceptuelle soit explicitement mentionné par la présence de la modalité épistémique.

- (2'a) Il sait tout sur tout: on peut lui poser des questions de géographie, d'histoire ou de littérature et même de maths ou de physique, il aura toujours une réponse.
?**Tout bien considéré**, on peut dire de lui qu'il possède une culture universelle.

Pour légitimer la procédure d'élaboration conceptuelle lexicalisée dans le sémantisme du marqueur, il faut que les différents points de vue sur lesquels le connecteur porte expriment explicitement une délibération. Or, on a vu que, dans cet exemple, la reformulation présentée va, en quelque sorte, de soi. On ne comprend alors plus l'intérêt de la présenter comme ayant suscité l'opération de réflexion signalée par le sémantisme du participe passé. Pour les mêmes raisons, il est également difficile d'envisager l'emploi de ces locutions dans un cotexte tel que (15):

- (15a) Elle est belle, intelligente et sympa. ?**Tout bien considéré**, elle est parfaite.

La composante délibérative, comprise comme un effet pragmatique du fonctionnement de *somme toute* et *tout compte fait*, me semble donc être intrinsèque au fonctionnement de ces trois locutions, du moment où il ne suffit pas que le point de vue introduit soit pourvu d'une dimension subjective pour que leur emploi soit naturel. Il faut encore que les points de vue auxquels elles renvoient évoquent des états de chose, qui nécessitent, de par leur complexité manifeste, l'explicitation de la procédure d'élaboration conceptuelle par la mention d'une opération de réflexion.

La distribution de ces locutions dans ces quelques exemples permet de constater que, malgré les divergences signalées, dues au statut même de l'opération qu'elles déclenchent, il se forme bien un paradigme de locutions comprenant le quantificateur *tout* et une forme participiale explicite ou élidée: toutes ont la particularité d'indiquer que la reformulation présentée est le propre d'un sujet particulier. Il en résulte que le cotexte approprié pour l'emploi de toutes les locutions comprenant le quantificateur est restreint par la possibilité de récupération d'une instance particulière à laquelle attribuer l'opération de reformulation. C'est peut-être également pour cette raison que l'emploi de *somme toute* nécessite la récupération d'un sujet, bien que la forme participiale ait été élidée.

Ayant pu constater qu'il existe un paradigme basé sur les effets pragmatiques que les locutions formées avec le quantificateur déclenchent, la prochaine étape de la recherche sera de circonscrire l'apport pragmatique de *tout*, en prenant en considération le fonctionnement d'autres locutions encore, telles que *en tout cas*, *de toute façon*, *en tout état de cause*.

4. Récapitulation des observations

A cette étape de la recherche, on est en mesure de constater que:

- (i) La présence de la forme participiale exerce une influence sur le fonctionnement sémantico-pragmatique de ces locutions en déclenchant la nécessité de récupérer un sujet qui pourrait assumer la responsabilité de la reformulation.
- (ii) L'aspect perfectif de la forme participiale déclenche un effet pragmatique de prise de distance de la part de l'énonciateur par rapport aux points de vue reformulés.
- (iii) L'engagement plus fort de l'énonciateur dans ces locutions est non seulement dû à la forme participiale, mais aussi à la présence du quantificateur, raison pour laquelle il demeure également sensible dans la locution *somme toute*, où la forme participiale a été éliée.
- (iv) Le sémantisme du lexème avec lequel elles sont formées a des conséquences sur le type d'élaboration conceptuelle qu'elles vont engendrer.

5. Bilan

La description de cette série de connecteurs a permis de voir qu'il est possible d'envisager de manière homogène le type d'influence que le quantificateur *tout* et la forme participiale exercent sur ces locutions. Les parallélismes constatés au sujet de la distribution des connecteurs formés avec quantificateur et forme participiale et au sujet des divergences de fonctionnement qu'ils présentent vis-à-vis des marqueurs dépourvus de ces morphèmes, ont permis de valider l'hypothèse selon laquelle le fonctionnement pragmatique d'une locution, même si elle est plus ou moins figée, est tributaire du sémantisme des morphèmes qui la composent. Le passage à l'analyse d'une plus grande série de marqueurs comprenant un quantificateur ainsi qu'à une perspective contrastive englobant l'analyse des correspondants italiens de *tout compte fait* et *en fin de compte* permettra d'avancer dans la compréhension de l'influence que peut avoir la présence de lexèmes ou constructions grammaticales semblables dans le fonctionnement sémantico-pragmatique d'une locution.

Références bibliographiques

- CHAROLLES, M. (1984), "En réalité et en fin de compte et la résolution des oppositions", *Travaux du Centre de Recherches Sémiologiques* 47, 81-111.
- DANJOU-FLAUX, N. (1980), "A propos de *de fait, en fait, en effet et effectivement*", *Le Français Moderne* 48, 110-139.
- DANJOU-FLAUX, N. (1982), "Réellement et en réalité. Données lexicographiques et description sémantique", *Lexique* 1, 105-151.
- MANZOTTI, E. (1990), "Forme della scrittura nella scuola: una tipologia ragionata", *Nuova Secondaria* 8, 23-42.
- ROSSARI, C. (1993), *Les opérations de reformulation: analyse du processus et des marques dans une perspective contrastive français-italien*, Berne, Lang.
- ROULET, E. & al. (1985), *L'articulation du discours en français contemporain*, Berne, Lang.
- ROULET, E. (1987a), "Approche pragmatique de quelques locutions adverbiales données comme synonymes par les dictionnaires du français contemporain", *Cahiers Ferdinand De Saussure* 41, 177-184.
- ROULET, E. (1990), "Et si, *après tout*, ce connecteur pragmatique n'était pas un marqueur d'argument ou de prémisses impliquées?", *Cahiers de Linguistique Française* 11, 329-343.